

Admission à la vérification de correcteurs thermomanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz

du 13 août 2002

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Elster Produktion GmbH, Mainz-Kastel (D)

Requérant: Gas- und Wassermesserfabrik AG, Lucerne (CH)



Correcteur thermomanométrique électronique pour compteurs de gaz

Type: EK210

Calculatrice

Type: EK210

Plage d'utilisation en température ambiante: -20 °C à $+60\text{ °C}$

Transmetteur de température

Type: Pt500

Plage d'utilisation en température ambiante: -10 °C à $+60\text{ °C}$

Transmetteur de pression

Type: CT 30 (Fabricant: ENVEC)

Plage d'utilisation en température ambiante: -20 °C à $+60\text{ °C}$

Etendue de pression: 0.7 bar à 20 bar abs.

La calculatrice munie des transmetteurs de pression et de température constitue le correcteur thermomanométrique électronique. Ces trois éléments forment un tout et sont vérifiés comme un appareil unique.

13 août 2002

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:

Le directeur, Wolfgang Schwitz

Admission à la vérification de correcteurs thermomanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	32
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.08.2002
Date	
Data	
Seite	5165-5165
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 545

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.